

**Communiqué de presse**

**Lancement d’une nouvelle vague de l’appel à projets   
« Prépa Apprentissage »**

Paris, le 7 septembre 2021

**Le Haut-commissariat aux compétences lance une nouvelle vague d’appel à projets pour le déploiement des « prépa apprentissage ». Les prépa apprentissage permettent à des jeunes aujourd’hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage grâce à un accompagnement personnalisé. L’appel à projets s’adresse à toute structure compétente, il est ouvert jusqu’au 15 novembre.**

L’appel à projets « Prépa Apprentissage » est un **programme du Plan d’investissement dans les compétences (PIC)**. Ce Plan, lancé par le gouvernement en 2018, est doté de 15 milliards d’euros et a pour ambition de former les personnes éloignées de l’emploi, les demandeurs d’emploi peu ou pas qualifiés et les jeunes sortis sans qualification du système scolaire.

**Cet appel à projets Prépa Apprentissage, qui intervient également dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution » permet aux jeunes de 16 à 29 ans,** sans emploi, ni formation, **qui souhaitent s’orienter vers l’apprentissage** de bénéficier d’un **accompagnement personnalisé,** défini selon leurs attentes et leurs besoins, leur permettant de **découvrir des métiers**, de **choisir leur voie** et de **consolider leurs compétences**. Cette **période de transition** de deux semaines à plusieurs mois, conçue comme un véritable « sas de réflexion », permet ainsi aux jeunes de réussir leur première intégration en milieu professionnel. **Les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), des zones de revitalisation rurale (ZRR) et les personnes disposant d’une reconnaissance qualifiée de travailleur handicapé (RQTH) figurent parmi les publics prioritaires de ce programme.**

**Après une 1e vague qui a conduit à la sélection de 115 projets en 2019 et une seconde en mars 2021, une nouvelle vague est a été lancée le 2 septembre 2021.**

Toute structure compétente, publique ou privée, dotée d’une personnalité morale, qui souhaite porter un dispositif d’accompagnement pour les jeunes dans le cadre de la « Prépa apprentissage » peut candidater. La constitution de consortium pour associer des structures aux expertises complémentaires est encouragée.

Les candidatures sont ouvertes jusqu’au 15 novembre 2021.

Retrouvez le cahier des charges et déposez votre projet :

[https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2021\_Q5NEz2OwOF&v=1&selected=0](https://urldefense.com/v3/__https:/cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Q5NEz2OwOF&v=1&selected=0__;!!FiWPmuqhD5aF3oDTQnc!zSCra0X5_RHMBHuwmTdR7AkHR_uYF4sTSqrpcvK5VEaUwTBfc0hPZ9Xl8M8Zzo9mGl9Qm0Xyiog$)

Les premiers dispositifs : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/prepa-apprentissage-pic>

Contact : [sec.presse.competences@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.competences@cab.travail.gouv.fr)